
Arrêté des représentants près des ports de Brest et de Lorient ordonnant au vice-amiral commandant l'escadre d'entrer à Brest, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Jean-Jacques de Bréard-Duplessys, André Jeanbon Saint-André

Citer ce document / Cite this document :

Bréard-Duplessys Jean-Jacques de, Jeanbon Saint-André André. Arrêté des représentants près des ports de Brest et de Lorient ordonnant au vice-amiral commandant l'escadre d'entrer à Brest, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 428;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41654_t1_0428_0000_3;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41654_t1_0428_0000_3)

Fichier pdf généré le 21/02/2024

à Brest sur-le-champ, et qu'il en a fait part au capitaine du *Tourville*, et lui en a témoigné sa surprise.

Signé : KERGUÉLEN.

Les capitaines des frégates, *l'Engageante*, la *Galathée*, la *Sémillante* et la *Nymphe*, ont déclaré être prêts à tenir la mer, ainsi que leurs équipages.

Le capitaine de *l'Épervier* a annoncé n'avoir que pour 21 jours d'eau et de vivres.

Le capitaine Dordelin a cependant annoncé que la *Nymphe* fatiguait beaucoup, et faisait de l'eau.

Signé : DORDELIN, CHARLES FLOTTE, BOUTAINE, LA BRETÈCHE et ÉMERY.

Après l'énoncé de ces diverses opinions sur la situation des vaisseaux et des équipages, le citoyen Tréhouard, représentant du peuple près des ports de Brest et de Lorient, a proposé au conseil les questions suivantes :

1^o Est-il possible, avec l'eau que l'on a actuellement dans l'escadre, de se rendre de suite sur la croisière indiquée par le ministre de la marine ?

2^o S'il n'y a pas assez d'eau à bord des vaisseaux pour se rendre sur la croisière indiquée, combien faudrait-il de temps pour s'en procurer ?

3^o Serait-il nécessaire de mettre les malades à terre avant d'aller au combat ? les équipages, dans ce cas, seraient-ils trop affaiblis ?

4^o L'esprit d'insubordination qui s'est manifesté parmi les équipages de différents vaisseaux, et leur vœu plusieurs fois prononcé avec effervescence de rentrer à Brest, laissent-ils espérer que, rendus à la discipline, ils suivront, en vrais républicains, les ordres du ministre de la marine pour entreprendre une nouvelle croisière ?

5^o Quelle est la cause qui a pu produire l'insurrection coupable qui a surtout éclaté le 14 septembre ?

6^o Les différents besoins de l'armée, la saison, l'esprit d'insubordination des équipages, permettent-ils de faire voile sans délai pour la croisière indiquée ?

7^o Enfin, le salut de l'armée de la République exige-t-il impérieusement qu'elle relâche à Brest avant de reprendre la mer ?

Les généraux et capitaines répondent collectivement et après un mûr examen aux questions du citoyen Tréhouard, de la manière suivante :

A la première. Non.

A la deuxième. La quantité d'eau nécessaire à quatorze vaisseaux retiendrait l'armée au mouillage plus de 3 semaines, et conséquemment lui rendrait impossible l'exécution que lui prescrit le ministre de la marine; cette impossibilité serait encore accrue par la consommation des vivres qu'il faudrait remplacer.

A la troisième. Il est nécessaire de débarquer les malades qui, un jour de combat, embarrassent extrêmement le poste destiné aux blessés.

Un débarquement de malades, sans remplacement, affaiblirait encore des équipages incomplets.

A la quatrième. Depuis le 14 septembre, le vœu fortement prononcé des équipages a été de rentrer à Brest; les généraux et capitaines croient

impossible de les rendre actuellement à la discipline, et dans l'instant même un officier de la *Côte-d'Or* vient annoncer au général qu'un soulèvement se manifeste à bord de ce vaisseau, et que l'équipage, après avoir formellement annoncé qu'il veut mettre à la voile à la pointe du jour, a placé une sentinelle à la porte de la Sainte-Barbe et à l'entrée de la Fosse-aux-lions.

A la cinquième. L'on ne saurait déterminer précisément la cause de cette funeste insurrection; mais l'on ne peut douter que des malveillants n'aient semé le trouble, que plusieurs vaisseaux plus effervescents n'aient contribué à propager les inquiétudes et le désordre qui dans ce moment s'est prodigieusement augmenté et paraît s'accroître encore.

A la sixième. Non.

A la septième. Les généraux et capitaines, profondément affligés des maux qui désolent l'armée navale de la République, et voulant la sauver, déclarent qu'ils ne peuvent espérer de parvenir à cet heureux résultat, si elle ne fait route au plutôt pour entrer à Brest.

Fait à bord du vaisseau *le Terrible*, le 21 septembre 1793, l'an 2 de la République une et indivisible.

Signé : VANSTABEL, THOMAS, DORRÉ, LANGLOIS, BERTRAND KERANGUEN, TIPHAINNE, HENRY, L'ÉVESQUE, BOUVET, COETNEMPREN, OBET, BONNEFOUS, BRUIX, RICHERY, LABATUT, DUPLESSIS-GRENÉDAN, BOIS-SAUVEUR, JOYEUSE, TERRASSON, KERGUÉLEN, LELARGE, LANDAIS, TRENQUELEON, et MORARD DE GALLES.

Les généraux et capitaines de l'armée navale de la République française, ayant unanimement reconnu que le salut de l'escadre dépendait essentiellement de sa prompte rentrée à Brest, et qu'ils ne trouvaient de possibilité d'exécuter pour l'instant les ordres du ministre de la marine, sans compromettre les forces qui leur sont confiées; le vice-amiral Morard de Galles, commandant l'escadre, voudra bien prendre toutes les dispositions pour entrer à Brest dans le plus court délai, et rendra compte de cette mesure au comité de Salut public et au ministre de la marine.

A bord du vaisseau *le Terrible*, en rade du Palais, le 21 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

Signé : Les représentants du peuple près des ports de Brest et de Lorient.

« Citoyens représentants,

« Il y a 8 jours environ que je déposai entre les mains d'un de vos collègues (le citoyen Tréhouard), les faits que je dépose aujourd'hui dans les vôtres : alors je le fis de vive voix; il m'ordonna de le faire par écrit; je promis et je vais obéir. Son absence a produit mon retard : j'attendais son retour; mais les circonstances me font loi et je dois parler. Citoyens représentants, mon vaisseau va partir, c'est le bruit général, et, je vous le déclare, j'aimerais presque autant subir la peine de mort que de retomber une seconde fois sous le commandement d'un être tel que mon capitaine.

« Je suis patriote, je n'ai pas cessé de l'être; je suis républicain, j'en ai des preuves bien convaincantes à vous donner. Avec cela, citoyens